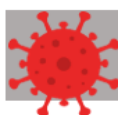
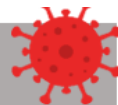


[COVID-19] MESURES SANITAIRES et FONCTIONNEMENT

À NOTER : Les mesures sanitaires peuvent changer sans préavis,
suivant les directives des autorités de la Santé publique.



RÉGLEMENTATION / ACCÈS BAINS LIBRES



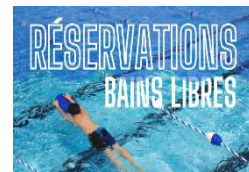
La réglementation régulière est toujours de mise, veuillez la consulter avant de vous présenter

À COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021 – Passeport vaccinal obligatoire (13 ans et +)

Conformément aux directives gouvernementales, la présentation du passeport vaccinal (accompagnée d'une preuve d'identité avec photo) est **obligatoire** pour toute personne de 13 ans et plus qui participe à une activité au secteur aquatique, à l'exception du parent-accompagnateur d'un enfant de moins de 10 ans, lorsque cet accompagnement est nécessaire.

Réservation obligatoire

- En ligne via le site Sport-Plus, accessible [à partir du site Internet municipal](#) (septiles.ca)
- Si vous n'avez pas accès à Internet, réservation par téléphone au **418 964-3369**
- Aucune réservation en personne (sur place)



* Votre **première réservation devra être fait par téléphone** afin de vérifier et d'ajouter votre passeport vaccinal à votre compte Sport-Plus, lorsque vous vous présenterez au secteur aquatique. Une fois votre passeport vaccinal vérifié, vous pourrez utiliser le service de réservation en ligne à partir de la maison. À noter que vous devrez quand même **présenter une pièce d'identité avec photo** à chaque visite, afin de valider votre identité.

À NOTER :

- Au moment de l'inscription, vous devez **sélectionner le bassin récréatif ou le bassin 25 m**. Aucun déplacement entre les bassins n'est permis.
- Un utilisateur peut réserver un **maximum de quatre (4) baignades par semaine**.
- Les réservations se fermeront 1 h avant le début des activités
- Afin de libérer la place pour un autre utilisateur, il est important d'**annuler votre réservation** (en ligne ou par téléphone) si vous ne pouvez vous présenter au bain.
- Aucun accès aux baignades n'est possible sans réservation préalable.
- Les usagers ayant besoin d'un accompagnateur (ex. personne vivant avec un handicap) doivent téléphoner pour réserver. L'accompagnateur doit aussi aller dans l'eau.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

- Interdiction d'accès aux installations aquatiques pour les baigneurs/nageurs qui présentent des symptômes de la COVID.
- Les usagers sont tenus au **respect des consignes** d'hygiène, de distanciation, ainsi que de la signalisation dans les installations.
- La distanciation physique de **1 mètre** avec les autres baigneurs et de **2 mètres** avec les employés doit être respectée en tout temps.
- Le **port du masque ou couvre-visage** est obligatoire pour les personnes de 10 ans et plus, et ce, pour circuler dans le Centre socio-récréatif, dans le secteur aquatique et dans les vestiaires. Le masque doit être retiré au bord de la piscine, avant d'entrer à l'eau.
- La mezzanine du secteur aquatique, de même que l'**aire d'observation** sont fermées au public. Seules les personnes participant au bain sont admises dans le secteur.
- **Aucun flânage** ne sera toléré.
- Afin de respecter les normes en vigueur, le **nombre de baigneurs** lors des bains libres **est limité** à 40 personnes dans le bassin récréatif et à 50 personnes dans le bassin de 25 m. Pour les bains en longueur, le nombre de nageurs est limité à 40. (*capacité sujette à changement*)
- La **circulation à l'intérieur** du complexe aquatique a été planifiée afin de limiter le plus possible le croisement des personnes.
- La concentration de désinfectant (**chlore**) utilisée pour traiter l'eau des bassins reste la même, conformément à la réglementation provinciale. Cette concentration permet d'inactiver les coronavirus comme le SARS-CoV-2.
- Pour des raisons sanitaires, les **saunas** sont fermés.

AVANT DE SE PRÉSENTER À LA PISCINE

- Les usagers doivent se présenter au secteur aquatique en ayant **préalablement enfilé leur maillot** sous leurs vêtements.
- Les usagers doivent **apporter un sac pour y mettre leurs effets personnels**. Comme les casiers ne sont pas tous disponibles, ce sac devra être apporté aux abords de la piscine et déposé aux endroits identifiés à cette fin.
- Les abreuvoirs ne sont pas accessibles. Il est recommandé d'apporter une **bouteille d'eau**.
- Les **poussettes** ne sont pas acceptées dans le Centre socio-récréatif et au secteur aquatique. Seules les coquilles sont autorisées et doivent être laissées dans le vestiaire.

À VOTRE ARRIVÉE

- Vous devez vous présenter au secteur aquatique un maximum de **10 minutes avant** le début de l'activité.
- À l'accueil, confirmez votre réservation auprès du préposé, présentez votre passeport vaccinal et une carte d'identité avec photo. Payez votre séance s'il y a lieu.
- Le préposé vous indiquera dans quel vestiaire vous diriger.

DANS LES VESTIAIRES

- Les trois vestiaires sont convertis en **vestiaires universels** (mixtes), numérotés de 1 à 3. Un vestiaire vous sera indiqué à votre arrivée.
- Avant d'entrer dans le vestiaire, svp **retirez vos chaussures** et déposez-les dans l'espace prévu à cette fin. Seuls les pieds nus ou les sandales de piscine sont autorisés dans les vestiaires.

- Aucune nudité ne sera tolérée.
- Le **port du masque ou couvre-visage** est obligatoire dans les vestiaires.
- En raison des importantes exigences de désinfection, les **douches individuelles** et les **séchoirs** ne sont pas accessibles.
- Les **toilettes et les lavabos** sont disponibles dans chaque vestiaire.
- Des pastilles au sol indiquent les **endroits où il est possible de se changer**. Les cabines et les douches peuvent aussi être utilisées à cet effet.
- L'entrée et la sortie du vestiaire doit se faire par la même porte.

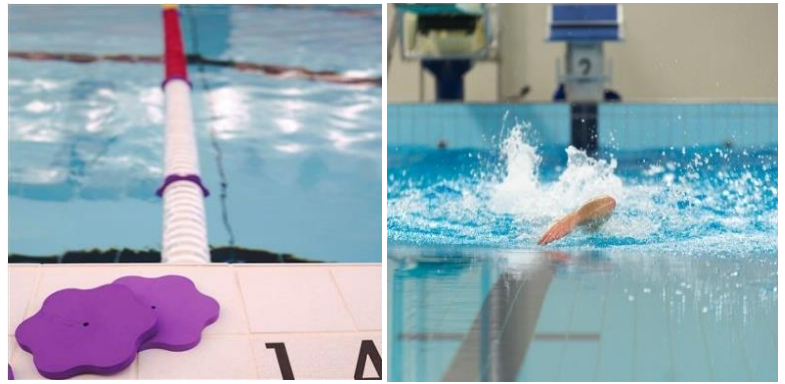
À LA PISCINE

- Avant d'accéder à la piscine, vous devez vous **doucher** (douches communes) au moins 1 minute, en utilisant du **savon** (fourni sur place).
- En apportant le sac contenant vos effets personnels, rendez-vous du côté du bassin où se déroule votre activité. Déposez votre sac et votre couvre-visage sur les X positionnés à cet effet.
- Le **prêt de matériel** durant les bains est limité.
- Les vestes de flottaison individuelles (VFI) demeurent disponibles en tout temps.
- Pour des raisons sanitaires, les **saunas** sont fermés.

APRÈS VOTRE ACTIVITÉ

- Afin de permettre la désinfection des lieux avant l'activité suivante, une période de dix (10) minutes est allouée pour vous changer et quitter.

FONCTIONNEMENT DES BAINS



Bains libres (pour tous)

Bassin récréatif

Maximum 40 baigneurs
Glissade accessible

Bassin de 25 mètres

Maximum 50 baigneurs
Tremplins accessibles

[2021-09-01 14:03](#)

Votre collaboration est importante! Nous vous en remercions à l'avance.

Bains en longueur (12 ans et plus)

Maximum 40 nageurs (6-7 par couloir)

Utilisation des couloirs et distanciation:

- La distanciation de 1 m doit être respectée en tout temps.
- Des disques de distanciation mauve sont installés aux 2 m sur les câbles afin d'avoir un repère visuel.
- Lorsqu'un nageur s'arrête dans le couloir, les nageurs qui suivent doivent s'arrêter à deux (2) mètres de distance de tout autre nageur.
- Aucun regroupement n'est permis en bout du couloir. Placez-vous en attente sur le côté vis-à-vis un disque mauve ou sortez de l'eau.
- Nager en gardant la droite.

Matériel :

- L'utilisation de lunette de natation est fortement recommandée.
- Le **prêt de matériel** durant les bains est limité.
- Apportez votre matériel d'entraînement dans un sac différent de celui utilisé pour vos effets personnels et placez-le à proximité de votre couloir.
- N'utilisez que votre propre matériel. Rapportez-le à la maison et nettoyez-le après chaque séance d'entraînement.
- Ne pas partager de bouteille d'eau, de serviette, de lunettes ou tout autre matériel avec d'autres personnes que les membres de votre famille.

L'équipe du secteur aquatique
Service des loisirs et de la culture